

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 79

Artikel: Des poètes suisses à l'honneur

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La femme africaine chez elle et en Europe

(Suite de la page 1)

dance, car cette évolution si rapide crée des situations neuves. Ces réactions sont des réactions de frustrées et, chez qui compare le genre de vie en Afrique et en Europe, on peut comprendre certaines réactions véhémentes et révolutionnaires. Cet esprit revendicatif, cette arrogance que l'on relève souvent reflètent en réalité cet état nouveau des femmes africaines, était apparenté à celui de l'adolescence, avec ses défauts mais aussi ses richesses en puissance.

Quelle sera notre attitude de femmes européennes vis-à-vis des Africaines que nous rencontrons en Europe ?

— Avant tout je pense que nous devons renoncer à les juger selon nos propres critères, ce qui est le mieux pour nous ne l'étant pas forcément pour elles, et l'inverse ; avant tout, donc, avoir une ouverture d'esprit très grande à leur égard ; leurs réactions devant les problèmes féminins éternels peuvent être totalement différentes des nôtres ; ainsi pour les Noires, l'enfant est toujours une richesse !

Lorsque les Africaines accompagnent en Europe leur mari qui vient parfaire sa formation, entreprennent-elles certaines études elles-aussi ?

— Elles sont souvent apeurées, ou malades, ou près de mettre un bébé au monde, mais en principe aiment aussi acquérir quelque diplôme, d'ailleurs attendu de leur gouvernement comme fruit visible de leur séjour en Europe (attendu de leur mari aussi en vue d'un salaire d'appoint dans le ménage).

Elles peuvent acquérir certaines techniques et il ne faudrait pas leur faciliter uniquement l'acquisition de diplômes universitaires ; les femmes professionnellement bien formées, même pour des métiers mineurs, sont utiles dans leur pays fatallement encore sous-développé.

Le problème de leurs sœurs africaines concerne-t-il les femmes de chez nous ?

— Oui, et je vais vous dire comment, car au nom d'une grande partie d'entre elles, la Fédération suisse des femmes protestantes, avec l'aide de l'EPER* et du Conseil œcuménique des Eglises, a mis sur pied pour le printemps prochain, un cycle de cours pour une douzaine de jeunes femmes africaines, ici en Suisse romande.

Ces organismes choisiront les candidates non en tant qu'épouses d'un-tel lui-même en Europe, mais les inviteront seules et en fonction de leurs capacités personnelles ; il s'agit d'un stage théorique et pratique pour animatrices et les cours porteront notamment sur

Allô la ville, ici la campagne

Agriculture et tourisme

(Suite de la page 1)

jour une structure de ce genre permette à notre agriculture suisse — montagnarde principalement — de vivre une expérience où, pour une fois, les intérêts de la ville et de la campagne se trouveraient réunis.

Qu'est-ce qu'un gîte rural ?

Réglementé par la Chartre des Gîtes de France*, le gîte rural peut être une pièce ou un appartement destiné à être loué pendant la période des vacances à une famille urbaine et pouvant servir, dans l'entre-saison, de logement à la famille de l'exploitant, à un ouvrier agricole ou à un artisan rural.

Le gîte doit :

- Être placé dans une situation naturelle et dans une ambiance favorable au point de vue des dégagements et accès, vue et ombrages.
- Comprendre au moins une salle commune avec possibilité de cuisine et, si possible, une chambre pouvant recevoir deux lits, l'ensemble étant indépendant du logement de l'exploitant.
- Être pourvu de l'éclairage électrique et d'un point d'eau potable extérieur.
- Comporter obligatoirement un évier et un lavabo ainsi qu'une douche.
- Enfin, comporter un WC conforme au règlement sanitaire.
- En outre, il doit être affecté, pendant trois mois au moins chaque année et ce pendant une durée minimum de dix ans,

l'économie domestique et nationale, la psychologie, la sociologie, etc...

Après ce que nous venons de dire au sujet du style du couple africain, vous comprendrez que cette séparation du couple (pour six mois) ne doit pas poser de grands problèmes ; quant aux enfants, ils peuvent très facilement rester au village africain avec un oncle, une grand-mère.

Il faut souhaiter que ces jeunes femmes aient alors l'occasion de rencontrer des femmes et des couples de chez nous et d'établir des contacts vrais.

— Oui, et rappelons-nous pour notre part que les « occasions » ne nous fondent pas dessus, pour que les trouver, il faut les chercher.

* EPER : Entraide protestante en faveur des Eglises de l'étranger et des réfugiés (le secrétariat romand se trouve à Neuchâtel).

au logement de familles d'origine urbaine ou industrielle.

L'Annuaire des Gîtes de France, publiant chaque année la liste des gîtes ruraux, assure officiellement la publicité.

Aide financière octroyée

Les exploitants agricoles, les agriculteurs retraités et les artisans ruraux désirant aménager un gîte peuvent bénéficier de subventions et de prêts à des taux particulièrement intéressants.

1. Les prêts du Crédit agricole : prêts accordés par la Caisse régionale de crédit agricole. Maximum 3000 francs au taux de 3 %.

2. Les prêts du Crédit hôtelier : la caisse centrale du Crédit hôtelier peut accorder des prêts pour l'équipement mobilier intérieur à 5 %.

3. Subventions du Génie rural (non remboursables) : l'aide du Génie rural constitué en subventions d'un taux moyen de 25 à 30 % du montant des dépenses est limitée toutefois à 4000 francs par gîte.

Une expérience positive ?

Un gîte est-il une aventure rentable ? Certainement si l'installation peut être faite avec un minimum de frais et si l'on peut être loué pendant plusieurs mois consécutifs.

Aux frais d'entretien et d'amélioration viennent s'ajouter les impôts (environ le montant d'un mois de location d'entre-saison) et les frais de patente (dont on peut être exonéré si l'on n'a bénéficié d'aucune subvention). Mais les résultats positifs d'une entreprise de ce genre ne sont pas uniquement d'ordre financier : grâce à l'existence de ces gîtes, des régions rurales sont sorties de leur isolement et des liens d'amitié se sont créés entre le monde des citadins en vacances et les familles paysannes, que ces contacts temporaires ont permis de mieux connaître et d'estimer.

L'expérience d'une famille vaudoise

À ceux qui douteraient de l'intérêt que suscite chez nous cette forme de tourisme social, j'aimerais, en conclusion, signaler l'expérience d'une famille paysanne de chez nous, résumée dans une lettre qu'elle vient de me faire parvenir :

« En effet, beaucoup de citadins aspirent à la vie tranquille et paisible de la campagne et d'autre part il est bon pour nous d'avoir ce contact et de se faire un peu d'argent.

Depuis environ dix ans, nous recevons des familles, surtout des Belges, dont plusieurs ne pourraient pas se payer de vraies pensions. Ici, c'est tout à fait en famille. Chacun fait son lit, nous mangeons tous à la cuisine. Le

dimanche, ce que nos hôtes apprécient le plus, ce sont les pique-niques en montagne.

Je vous envoie notre livre d'où vous en dira plus... »

Et, extraits de ce livre d'or, l'appréciation des hôtes étrangers : « Venus en Suisse il y a quatre ans, nous nous en faisons déjà une vision enchanteresse. 1967 a marqué pour nous une étape nouvelle : la découverte d'une famille vaudoise, tout entière à la disposition des autres... Premières vacances inoubliables pour nos enfants grâce à leur exploration de la ferme... »

Et quelques pages plus loin : « Que la bénédiction de Dieu repose sur cette maison. Héritage de paix et de joie profonde. Chaque séjour est pour nous un enrichissement tant pour le corps que pour l'âme. »

Quelques témoignages qui permettent de penser que le développement de cette forme de tourisme social rencontrerait chez nous le même succès que les gîtes de France.

Il suffirait d'essayer.

GENÈVE

L'évolution respective de l'homme et de la femme moderne

La conférence-débat sur ce sujet, organisée par les sections Genève-Ville du parti socialiste, a été tenue le 4 octobre, à la salle communale de Plainpalais.

Le Dr de Saussure montre que Freud s'est occupé en son temps de problèmes psychologiques et Marx, à peu près à la même époque, de problèmes sociologiques. Ils étaient animés par le même esprit d'indépendance : lutter contre les préjugés de leur époque.

L'homme et la femme ont entre eux des différences anatomiques et physiologiques. La femme met les enfants au monde et doit leur donner de l'affection, car l'enfant humain naît encore très incapable par rapport à l'animal, donc la mère lui doit beaucoup de soins.

À point de vue social : les droits de la femme doivent être égaux à ceux de l'homme, mais il faut reconnaître qu'ils ont des vies différentes et des fonctions diverses. Marx lutte contre les préjugés sociaux et Freud contre les préjugés psychologiques.

Dans son exposé, le Dr Paule Rey a montré combien il est difficile de concilier vie familiale et vie sociale. Un fait est certain : pour un grand nombre de femmes, il est nécessaire de travailler. La formation professionnelle féminine est trop souvent insuffisante. Si une femme possède une bonne formation, elle se doit de la garder. En règle générale, les difficultés professionnelles sont beaucoup plus graves que les conflits sexuels, dit cette femme médecin. A son avis, l'épanouissement de la femme demande une certaine absence.

Mme Clotilde Aleincq, pour sa part, pense qu'il est important de considérer que Freud a parlé avant tout, en fonction de son époque. Il est faux d'élever les jeunes filles toujours dans la même ligne, on insiste toujours sur les mêmes activités. Si le contexte social est différent, il n'y aura plus de complexe d'Edipe. Il faut définitivement rejeter le schéma de la femme-bête du somme. Le schéma masculin est aussi à revoir. Notre économie familiale est à repenser et beaucoup d'améliorations pratiques permettraient à la femme d'avoir une vie de travailleur bien harmonisée avec ses tâches de femme. Les horaires scolaires devraient entièrement correspondre aux heures de travail des parents.

De l'avis de Mme J. Wavre, le point de vue économique et social est plus important que le point de vue psychologique. Une femme peut s'épanouir sans avoir des enfants. Mme Wavre a cité une pensée d'Evelyne Sullerot : « On ne naît pas femme, on le devient ».

Un bilan positif

La piqueuse de tiges

APTITUDES REQUISSES

Qualités d'ordre et de proportion. Exactitude, méticulosité, probité. Habileté manuelle. Bonne santé. Avoir du goût.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : Avoir terminé sa scolarité et... connaître un peu l'allemand vu que l'industrie suisse alémanique surtout offre des postes aux piqueuses de tiges.

Age minimum d'entrée en apprentissage : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Lieu d'apprentissage :

Ce sont surtout les fabricques Bally, en Argovie, qui recrutent des apprenties, en leur offrant les meilleures conditions possibles. (A noter qu'il existe encore de telles fabricques dans les cantons d'Uri et de Bâle-Campagne.) La maison-mère se trouve à Schönenwerd.

APPRENTISSAGE

1re année : Timbrage de parties de tiges. Application de dessins de garnitures piquées et de lignes de garnitures perforées au moyen de patrons ou de matrices. Renforcement de pièces de tiges par collage et repassage de doublures intermédiaires. Exercices simples de parage au moyen de déchets de cuir. Parage à la machine pour le remplissage, le brûlage, le bâtiage. Maniement de la machine à coudre (mise en marche, arrêt).

Piqueage sans fil de papier prédessiné et de cuir de déchet, tel que piqueage de bordures et de lignes parallèles. Exécution de travaux simples de piqueage à la machine. Exécution de travaux simples à la main, tels que coloration de bordures, enfilage de fils.

2^e année : Piqueage de diverses doublures, exécution de piqueures avant et arrière. Piqueage de garnitures simples et de pièces de tiges simples. Égalisation des piqueures à la main ou à la machine. Perforation à la machine. Remplissage. Initiation générale à la découpe et au montage, à titre d'information.

3^e année : Exécution de travaux difficiles de piqueage au moyen de la machine à coudre à plat, de la machine tubulaire et de la machine à piler vertical. Piqueage au moyen de la machine à couture multiple et de machines spéciales. Exécution de travaux de collage difficiles. Piqueage de tiges complètes.

Connaissances professionnelles : Dénomination, propriétés et utilisation des cuirs à dessus et à doublures des étoffes et fourrures les plus utilisés. Particularités et utilisation des soies et fils à coudre les plus courants, y compris les fils en matières synthétiques. Les principaux produits collants et chimiques et leur utilisation. Les machines à coudre les plus usuelles et les divers genres de points. Les types et les classes d'aiguilles, leurs rapports avec les diverses sortes de fil à coudre. Composition de la chaussure et cours général de la fabrication d'après les procédés en usage dans l'établissement d'apprentissage. Graduation des dimensions en longueur et largeur d'après les systèmes usuels. Entretien des outils et machines et leur réparation. Mesures préventives contre les accidents.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : On ne demande plus de piqueuses de tiges en Romandie, les fabricques de chaussures y étant inexistantes. En revanche, en Suisse alémanique, ces spécialistes de l'industrie de la chaussure sont très recherchées.

Conditions de travail

Horaire : Celui des ateliers et des fabriques.

Congés : Ceux des établissements qui emploient.

Salaire : Pendant l'apprentissage, la première année, 1 fr. 20 l'heure ; la deuxième année, 1 fr. 50 et la troisième année 1 fr. 80.

Après l'apprentissage :

4 fr. 50 à 5 fr. l'heure en moyenne. Mais, étant reçues et recherchées, les piqueuses de tiges peuvent se montrer plus exigeantes.

Avantages sociaux : Assurances maladie et accidents.

La Société des poètes et artistes de France (SPAF) communique qu'elle vient de décerner son prix annuel de poésie à Mme Simone Eberhard, de Lausanne, pour son œuvre « Le coureur de solidités ».

Mme Réjane Baezner, de Pully, a obtenu un diplôme d'honneur et M. Willy Derron, de Bième, une mention honorable.

Pour le concours 1968, se renseigner auprès de Mme L. Béant, 4, avenue Hentsch, Genève.

Des poètes suisses à l'honneur

La Société des poètes et artistes de France (SPAF) communique qu'elle vient de décerner son prix annuel de poésie à Mme Simone Eberhard, de Lausanne, pour son œuvre « Le coureur de solidités ».

Mme Réjane Baezner, de Pully, a obtenu un diplôme d'honneur et M. Willy Derron, de Bième, une mention honorable.

Pour le concours 1968, se renseigner auprès de Mme L. Béant, 4, avenue Hentsch, Genève.